

### LA MAIN-D'ŒUVRE

#### LES RUMEURS DE COMPRESSION DES SERVICES DE RECYCLAGE ET PARTANT LA Perte POUR LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—L'OBJECTIF DU CHANGEMENT

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le ministre peut-il confirmer que le cabinet a approuvé tout récemment un document consacré aux programmes de recyclage des services de la main-d'œuvre? Peut-il notamment confirmer le fait que l'on prévoit certaines restrictions au niveau des services régionaux de recyclage, ce qui se traduira en réalité par une perte d'environ 292 millions de dollars au cours des dix prochaines années pour les provinces de l'Atlantique?

● (1422)

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Non, monsieur l'Orateur, je ne veux pas confirmer cette insinuation pour la bonne raison qu'elle est fausse.

**M. Broadbent:** Je m'attendais un peu à cette réponse. J'ai sous les yeux une copie du document intitulé «Programme de formation de la main-d'œuvre—Changements, septembre 1977», que je ferai parvenir bien volontiers au ministre plus tard.

J'ai une deuxième question. Comme, à la suite de la mise en œuvre des politiques contenues dans ce document, les programmes de recyclage de la main-d'œuvre prendront moins d'expansion dans la région de l'Atlantique que dans les autres régions du Canada, alors que le taux de chômage y sera beaucoup plus élevé, le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement agit de la sorte au lieu d'accéder à la demande qui lui a été faite dernièrement par les ministres des provinces de l'Atlantique et de stimuler l'embauche dans cette région?

**M. Cullen:** Dans ma réponse, j'ai tout simplement refusé de confirmer la conclusion tirée par le chef du NPD qui est fausse en réalité. Je prétends également qu'il en est de même pour la conclusion que l'on trouve dans le deuxième volet de sa question. Les subventions destinées aux cours de recyclage seront en réalité maintenues; on n'en diminuera pas le montant. J'ajouterais que, malgré l'opposition du NPD, nous avons également prévu consacrer une partie des fonds de la caisse d'assurance-chômage à la création d'emplois pour donner plus d'argent à ces provinces.

#### DEMANDE D'ACCROISSEMENT DES FONDS POUR LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS À LONG TERME DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Lorsque les gens liront ce document et comprendront la nature du changement fondamental que le ministre se propose de faire dans la répartition des fonds destinés à la main-d'œuvre, ils verront bien que c'est moi qui ait raison et non pas le ministre. Mais il faut d'abord que les gens voient le document.

Étant donné que, selon les prévisions du Conseil économique des provinces atlantiques et les prévisions plus récentes des quatre ministres représentant les gouvernements des provinces atlantiques, le chômage va encore augmenter davantage dans cette région du Canada que dans le reste du pays, quand le gouvernement va-t-il se décider à accorder des fonds addition-

### Questions orales

nels pour la création d'emplois permanents, plutôt que de se lancer dans des projets bouche-trou comme le fait le ministre?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** C'est précisément ce vers quoi nous tendons et c'est pourquoi j'ai dit qu'une partie des fonds de l'assurance-chômage et de l'argent destiné aux programmes Canada au travail serait consacrée à la poursuite de cet objectif. Je suis d'ailleurs étonné que le député ait mis si longtemps à s'en rendre compte étant donné qu'il a apparemment entre les mains des documents volés à mon ministère.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Il s'agit d'une supposition.

\* \* \*

### [Français]

### LE BILINGUISME

#### ON DEMANDE DE PRÉCISER LE MONTANT DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ANGLO-QUÉBÉCOIS ET AUX FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, j'aimerais poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Dans un article du journal *Le Droit* d'Ottawa, publié hier, il est question des résultats d'un programme de subventions pour l'enseignement créé pour le bénéfice des groupes minoritaires par le gouvernement fédéral en 1974. Selon ce rapport, un anglo-qubécois vaut deux fois plus qu'un francophone hors Québec. Toujours selon le journal, pour l'année financière 1976-1977, les subventions destinées aux anglo-qubécois s'élévaient à plus de 90 millions de dollars, soit \$113 *per capita*. Ces fonds étaient universels et inconditionnels. Par contre, les francophones hors Québec, durant cette même année, recevaient à peine 52 millions de dollars et cela à la condition que leur gouvernement provincial établisse des écoles françaises. Étant donné ces révélations, j'aimerais demander à l'honorable secrétaire d'État comment il explique une telle différence entre les subventions qui ressemblent à deux poids, deux mesures?

**L'hon. John Roberts (secrétaire d'État):** Monsieur le président, il s'agit d'un programme de subventions financières accordées aux provinces pour appuyer l'éducation des groupes minoritaires et de la langue seconde. Les chiffres cités dans le journal *Le Droit* sont inexacts parce qu'on a mêlé les deux choses: l'appui pour l'éducation secondaire dans la langue secondaire et l'assistance à l'éducation des groupes minoritaires, comme si le tout était destiné à l'assistance pour l'éducation des groupes minoritaires. Or, les chiffres sont inexacts et c'est à peu près la même chose pour les fonds accordés aux provinces autres que le Québec pour l'aide à l'éducation dans la langue française et pour le Québec, pour l'éducation dans la langue anglaise.

#### ON DEMANDE À QUOI SONT AFFECTÉS LES FONDS DESTINÉS À FAVORISER L'ÉTUDE DE LA LANGUE SECONDE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, étant donné la réponse donnée à la question que j'ai posée à l'honorable secrétaire d'État, comment ce dernier explique-t-il que, lors du passage de la Commission Pepin-Robarts à Halifax, il y a environ deux mois, l'Association des Acadiens de la Nouvelle-Écosse s'est plainte que l'argent provenant du gouvernement fédéral allait aux anglophones qui voulaient appren-